

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSE.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

PATRICK O'MULLIN, Président
 JAMES FRASER, Vice-président
 Hon. M. H. RICHIE, CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLEMAN

Bureau principal: Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES:

North End, Halifax, N. E. Wolfville, N. E.
 Lunenburg, N. E. Windsor, N. E.
 Canoe, N. E. Shediac, N. B.
 North Sydney, C. B. Port Hood, C. B.
 Edmundston, N. B. Woodstock, N. B.
 Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Lac Miguante, P. Q.

succursale de Lévis—JEAN TACHÉ, agent.
 Succursale de Fraserville—J. E. GAUDET, agent.
 Succursale de Lac Miguante—W. H. GOSSIN, agent.

CORRESPONDANTS:

Ontario—Ontario Bank.
 Québec—Banque de Québec.
 Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
 St-Jean, N. B.—Bank of New-Branswick.
 New-York—Bank of New York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

La Banque du Peuple

Bureau principal: Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYE.....\$1,200,000

FONDS DE RESERVE.....600,000

Bureau de direction:

Jacques Grenier, écrivain, Président
 George Brush, écrivain, Vice-Président.
 M. Branchaud, écrivain, Wm. Francis, écrivain; Cha
 Lacaille, écrivain, Alph. Leclaire, écrivain, A. Provost, écrivain.
 J. S. BOUSQUET, Caissier
 Wm. RICHIE, Asst.-Caissier
 M. ARTHUR GAGNON, Inspecteur

Succursales:

Québec, basse-ville: P. B. DUMOULIN, gérant
 Québec, St-Roch: NAP. LAVOIE, gérant.
 Trois-Rivières: P. E. PANNETON, gérant.
 St-Jean, Qué.: H. ST-MARS, gérant.
 St-Rémi, Qué.: C. BÉDARD, gérant.
 St-Jérôme, Qué.: J. A. THÉBERGE, gérant.
 Montréal, rue St-Catherine Est: A. FOLNIER, gérant.
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest: J. A. BLEAU, gérant.
 St-Hyacinthe: J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada:

Ontario: Molson's Bank et ses succursales.
 Nouveau Brunswick: Banque de Montreal.
 Nouvelle-Ecosse: Bank of Nova Scotia.
 Ile du Prince-Edouard: Merchant's Bk of Halifax

Agents aux États-Unis:

New-York: The National Bank of the Republic.
 New-York: Hanover National Bank.
 Boston: National Revere Bank.

Correspondants en Europe:

Angleterre: The Alliance Bank Ltd, Londres.
 France: Le Crédit Lyonnais, Paris.
 La Banque du Peuple émet des lettres échan-
 gées payables dans toutes les parties du monde.
 Pour faciliter les petites épargnes, la Banque
 reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts,
 à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF: QUEBEC

CAPITAL PAYE.....\$1,200,000

DIRECTEURS:

A. GABOURY, écrivain, Président.
 F. KIROUAC, écrivain, Vice-Président
 THEO. LEDROIT, écrivain, R. AUDETTE, écrivain.
 A. B. DUPUIS, écrivain, R. TURNER, écrivain.
 H. M. PRICE, écrivain.
 P. LAFRANCE, M. A. LABRECQUE,
 Caissier, Inspecteur.

Succursales:

Québec, faubourg St-Jean: C. Cloutier, comptable
 do St-Roch: J. E. Huot, gérant
 Montréal: M. Bémont, gérant
 Sherbrooke: W. Gaboury, gérant
 St-François N. E., Beauce: N. A. Boivin, gérant
 Ste-Marie Beauce: J. Drouin, gérant
 Chicoutimi: J. E. A. Dubuc, gérant
 Ottawa, Ont.: A. A. Tallon, gérant
 Winnipeg, Man.: G. Crébassa, gérant.

AGENTS:

Angleterre: The National Bk of Scotland, Londres
 France: Crédit Lyonnais, Paris, et succursales.
 MM. Gréban, Frères & Cie, Paris.
 États-Unis: The National Bank of the Republic,
 New-York. The National Revere Bank, Bos-
 ton, Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale
 et les retours en sont faits avec la plus grande
 promptitude.
 On sollicite respectueusement la correspondance.

MOUVEMENT DE LA COLONISATION

Les deux grands centres de colonisation sur lesquels le mouvement est dirigé sont la région du lac St-Jean dans le district de Québec, celle du Témiscamingue dans le district de Montréal.

Le courant est visiblement donné, et maintenant marche pour ainsi dire de lui-même. Il a été rudement poussé pendant l'année dernière, par les sociétés et agences de colonisation, par le Commissariat de l'Agriculture et de la Colonisation, et par le *Journal d'Agriculture*, grande publication tirée à 10,000 exemplaires, que doivent lire bon gré mal gré tous les membres des cercles agricoles de cette province—l'abonnement étant payé par le gouvernement. On a exploité avec succès la crise industrielle et fait des appels irrésistibles aux ouvriers sans travail.

Le fruit de cette cabale se résume elo-
 quement dans les chiffres suivants:

Colons *bona fide* établis sur les terres publiques pendant l'année 1894, inscrits à l'agence de colonisation de Montréal du 15 mars au 15 décembre: 717. Le nombre de ceux qui sont allés visiter les terres du Témiscamingue est de 1140, mais 717 s'y sont actuellement établis.

Le Lac St-Jean, d'après les bulletins mensuels publiés sous l'autorité du département d'Agriculture, a reçu 762 nouveaux habitants. A 5 têtes par famille, ces chiffres représentent une migration de plus de 250 familles à peu près également réparties entre les deux districts.

Il est bon d'ajouter qu'il s'est simultanément formé un autre courant ayant aussi son importance: vers la vallée de la Métapédie et la Gaspésie.

Si l'on considère la lenteur traditionnelle de tous les mouvements chez nous, et que celui-ci, du sud au nord, est en sens inverse du cours naturel, on peut être très satisfait du résultat.

:0:0:0:

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

M. O. Higman, chef du service de l'électricité au Canada, était à Québec la semaine dernière pour installer les appareils pour l'inspection de la lumière électrique dans le bureau de l'inspection du gaz.

On sait que ce service d'inspection doit être prêt pour le 1er avril.

Seulement, nous regrettons de voir que le gouvernement fédéral ne se montre pas plus particulier pour l'installation de ce service à Québec ainsi que de celui de l'inspection des poids et mesures.

Nous avons rarement vu plus misérables bureaux installés dans plus misérable endroit.

Les opérations de ces différents services publics demandent des conditions particulières que les autorités paraissent oublier.

:0:0:0:

L'ÉCLATANTE

NOUVELLE LAMPE A PÉTROLE SANS MÉCHE

Cette nouvelle lampe attire en ce moment l'attention générale. Elle est d'invention allemande. On assure qu'elle ne consomme de l'huile que pour un tiers de centime par heure par carcel. Quand on sait que cinq centimes représentent un sou de notre monnaie, on comprend à quelle fraction minime cette dépense se trouve réduite.

Le carcel est l'étalon français du pouvoir éclairant, et équivaut à neuf chandelles et une fraction, ou disons dix chandelles de balaine de six à la livre.

La nouvelle lampe, brevetée par H. Schular, l'inventeur du brûleur régénérateur à gaz adopté par la compagnie parisienne du gaz, consomme le pétrole, huile non volatile, qui passe à travers un filtre, et tombe goutte à goutte sur une surface chauffée à une haute température, se transforme de suite en gaz et se trouve alors soumis à une combustion parfaite.

L'absence de fumée est due à l'interposition du filtre, à l'absence de mèche, à la distribution lente et mesurée du pétrole et à une forte tir.

La lampe se compose de quatre parties. un réservoir à pétrole et un filtre, une chambre tubulaire pour la volatilisation et la gazéfaction se reliant au réservoir par un tube spécial, avec un robinet régulateur conduisant à un brûleur en forme d'anneau percé de deux rangées de trous; un brûleur à alcool sous une cloche de verre qui se ferme hermétiquement au moyen d'un ressort, et une chambre centrale communiquant avec la cheminée par laquelle s'échappent les produits de la combustion.

En comparant le coût ($\frac{1}{3}$ de centime) de l'éclairage de cette lampe par heure, éclairage équivalant à celui de dix chandelles ou un carcel, avec celui de la lampe ordinaire à pétrole, on trouve que celui-ci coûte un centime par heure et n'a pas plus de pouvoir éclairant; que la dépense des lampes à gaz Wenham et Auer est de 0.9 centimes, celle de la lampe Modérateur, avec de l'huile de colza, 5 centimes, celle des brûleurs ordinaires à gaz de $4\frac{1}{2}$ centimes; celle des lampes électriques à incandescence, de 5 à 6 centimes, et celle des lampes à arc, de 5 à $7\frac{1}{2}$ centimes.

:0:0:0:

On dit que les commerçants de bois d'Ottawa, avec ceux du Vermont, du Maine et du New-Hampshire, ont formé un "combine" aux termes duquel les membres s'engagent à ne briser sous aucune circonstance l'échelle des prix du bois. L'association a adopté des règlements pour la préservation des forêts, s'engageant à n'employer que le gros bois et à laisser croître le petit et le moyen. L'association compte aujourd'hui 129 membres.

—)333:(—

Colony

La fab-
 contie à 3
 section d'
 paroisse

—M. I
 menceur di
 dans un c
 pour on fi
 titlons de
 condition
 ment aill
 aussi bier

—Nou
 en disant
 avaient r
 Hal, s H
 confins di
 de 6e, m
 le contru
 superficie
 294,000 j
 une soum

La nouve
 s'end d
 St-Gabrie
 prolonge
 et des co
 an prolon
 tersection
 mite du
 tour Mau
 fédéral v
 port du
 propriété

leur gré.
 ville, es
 Board of
 prélimin
 ment pri
 gueur; i
 les mal:
 Hale a \$
 \$60,000
 construe

—L'h
 retour d
 l'intenti
 chemin
 rieur.
 abandon

M. Th
 l'argent
 a la Poi
 On ach
 Sorel.
 l'Interce
 ensuite
 On cons
 Paspébi

Les A
 moment
 de deux
 la Gasp
 Terrene
 de fer.
 mers ra
 on abré
 On con
 quatre j
 duit de

M. T
 s'occup
 Sault &
 sera de
 jours.
 —L
 des sou
 fer, et
 avril.